



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RESTREINT DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Séance du 10 juillet 2026

Collège AB

Extrait du compte rendu

Point 1 – Référentiel d'activités pédagogiques pour 2026-2027

Le conseil d'administration restreint approuve à l'unanimité le tableau du référentiel d'activités pédagogiques, pour l'année 2026-2027, et ce conformément au tableau ci-joint.

Fait à Nancy, le 10 juillet 2026

La Présidente de l'Université de Lorraine

